

# BULLETIN MUNICIPAL



N° 23- Mai 2025



**SAINT-PANCRACE - LES BOTTIÈRES**

# Le mot du maire

Chers Concitoyens,

L'année écoulée a été riche en projets, en travaux, en défis relevés et en moments de partage.

Grâce à votre implication et à l'engagement de l'équipe municipale, notre commune continue d'évoluer, d'avancer avec dynamisme, force et respect de chacun. Saluons tous les acteurs de la vie locale pour leur contribution au bien-vivre ensemble.

Ce bulletin annuel est l'occasion de revenir sur ces moments passés et de valoriser les acteurs qui participent activement à la vie de notre village.

Je vous remercie chaleureusement pour la confiance que vous nous accordez.

**Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année.**

**Le Maire,**  
Roger Blanc-Coquand



*Les bottières vu d'en haut...*

## SOMMAIRE

Le mot du maire .....	2
Comptes administratifs .....	3
Enrobés route de la Chavonnerie ..	3
Mur de soutènement .....	4
Zone de loisirs des Bottières .....	5
Place du souvenir français .....	6
Enfouissement électrique aux Bottières et bouclage Jarrier .....	6
Terrain Mr Roland Truchet .....	7
Remplacement des lampadaires ...	8
Permis Vinci.....	8
J'aime la nature propre .....	9
Repas des aînés .....	9
Cérémonie du 11 Novembre.....	10
L'année en photos.....	11
Comité des fêtes .....	14
ACCA .....	16
Ski Club Jarrier Bottières.....	17
Concert.....	18
État Civil .....	18
Infos pratiques .....	19

### BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Directeur de la publication, photos et rédaction :  
équipe Municipale de Saint-Pancrace

Création & Impression : Imprimerie SALOMON - 04 79 64 00 62  
SAVOIE - FRANCE - (27390-0324) - Imprimé à 200 exemplaires

# Comptes administratifs 2024

Vous trouverez ci-joint le compte administratif de la commune pour l'année 2024, validé par la trésorerie de Saint Jean de Maurienne. Celui-ci est scindé en deux sections :

- Section de fonctionnement
- Section d'investissement

		DÉPENSES	RECETTES
RÉALISATION DE L'EXERCICE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	368247,88 €	462148,93 €
	SECTION D'INVESTISSEMENT	279315,31 €	196594,6 €
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	SECTION DE FONCTIONNEMENT		612978,3 €
	SECTION D'INVESTISSEMENT	14557,89 €	
TOTAL EXERCICE		662121,08 €	1271721,83 €

## Enrobés route de la Chavonnerie

Le réseau routier de notre commune a été bien entretenu, il est globalement en très bon état. Nous avons néanmoins identifié quelques travaux nécessaires pour le maintenir à ce niveau.

La route de la Chasserie a été reprofilée, drainée et revêtue en 2023, la priorité revenait ensuite à la route de la Chavonnerie, dans le même secteur.

Pour celle-ci le conseil municipal avait inscrit au programme 2024 le raboutage de l'enrobé existant et son remplacement pour la couche de roulement.

Ces travaux ont été réalisés en avril 2024 et ont coûté 44 700 € TTC. Nous attendons une subvention du département de l'ordre de 43% du montant HT, dans le cadre du fonds départemental d'équipement des communes (FDEC).



Dans la continuité, il est projeté en 2025 ce même type d'investissement pour la route de l'église.



# Mur de soutènement

À l'intersection de la route Pierre Paraz et de la route de la Chevrotière, une voie communale qui dessert deux habitations et un chemin rural, est soutenue par un vieil enrochement.

Celui-ci donnait des signes de faiblesse depuis plusieurs années et avait déjà fait l'objet de nombreuses discussions au sein du conseil municipal.

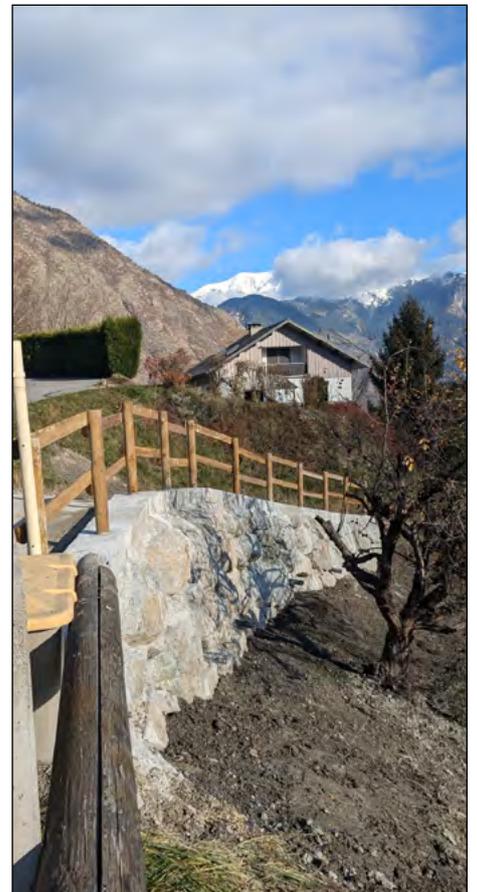
Sa barrière en bois était également bien mal en point, penchait énormément et était prête à tomber.

La municipalité a lancé un appel d'offre, avec l'aide de la 3CMA (accord-cadre entre ces deux entités), courant de l'année 2024.

Les entreprises locales ont répondu afin de reconstruire un enrochement bétonné surmonté d'une nouvelle barrière beaucoup plus sécuritaire que celle existante.

C'est l'entreprise Martoïa qui a été retenue pour réaliser ces travaux, que nous avons pu réceptionner au bout de deux semaines.

Comme pour tous les travaux effectués au sein de la commune, une demande de subvention a été faite auprès du Département de la Savoie. Le coût total a été de 29103 €, subventionné à hauteur de 42%.



# Zone de loisirs des Bottières

La commune a inscrit aux budgets 2024 puis 2025 la réalisation d'une zone de loisirs sous les Bottières au niveau du terrain de tennis, autour du lac du Lou et de manière générale le long du sentier découverte.

Ce projet entre dans le cadre de la diversification touristique en proposant une activité familiale 4 saisons et en mettant en valeur les qualités environnementales et paysagères du site des Bottières et du lac du Lou. Il a été déposé auprès des financeurs dans le cadre du dispositif "Espaces valléens", programme à l'échelle du massif des Alpes françaises dont le but est d'accompagner les territoires dans une stratégie de diversification et de transition touristiques. Le pilotage de l'espace valléen « pays des aiguilles d'Arves » est confié au SIVAV.



Avec l'accompagnement de la technicienne espace valléen du SIVAV, d'AGATE et du service des marchés publics de la 3CMA, nous avons effectué les démarches pour désigner un maître d'œuvre au printemps 2023. Le bureau d'études ABEST a été retenu. Il a élaboré, avec une commission extra-communale intégrant des professionnels du tourisme, de l'animation, et des aménagements paysagers, un produit dénommé « le sentier des cabanes » très qualitatif, répondant aux attentes de notre clientèle familiale.

Après quelques difficultés liées à des résultats d'appels d'offres infructueux ou sans suite en 2024, nous avons finalement pu désigner en mars 2025 la société Espaces Verts Savoie Mont-Blanc (EVS). Elle est titulaire des 3 lots, espaces verts-mobilier, signalétique et équipements-jeux.

Les travaux pourront enfin débuter en milieu d'année 2025.



# Place du souvenir français



Ébauche de la place.

La commune a sollicité le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie (CAUE) pour l'accompagner dans une réflexion portant sur la Place du Souvenir Français qu'elle souhaite améliorer. Afin d'y parvenir, elle a convié par deux fois les habitants à s'exprimer sur leur vision des objectifs d'amélioration. Les éléments recueillis lors de ces séances ont permis de déterminer les enjeux, les besoins et les exigences qui ont ensuite été intégrés dans un cahier des charges pour le réaménagement.

De cette concertation il a été retenu que le monument aux morts serait conservé mais mis en valeur, le stationnement optimisé, le talus sous la route départementale végétalisé tout en permettant un entretien en toute sécurité. De plus et surtout, un dialogue subtil entre la place et le jardin de l'église, sera recherché en améliorant les accès pour tous. Il a été aussi proposé de végétaliser l'espace et d'y intégrer du mobilier type tables et bancs, panneaux d'information, fontaine, signalétique, ...

Le traitement des containers semi enterrés (CSE) et leur déplacement éventuel n'ont pas trouvé d'unanimité. Un compromis est proposé dans l'esquisse pour permettre de dégager de l'espace en utilisant la voirie pour le chargement.

L'esquisse ci-dessus est un avant-projet sommaire (APS) qui a servi de base à la demande de subvention et qui permettra de répondre aux enjeux globaux identifiés.

## Enfouissement électrique aux Bottières et bouclage Jarrier

Durant deux hivers consécutifs, des coupures électriques sont survenues aux Bottières mettant à mal les habitants de la commune et les touristes.

Le problème venait essentiellement des lignes aériennes qui traversent la forêt de bois Bozon et alimentent le versant des Colonnes et les Bottières. Suite aux intempéries pendant l'hiver, la ligne subissait d'importants dégâts (chutes d'arbres). De plus le bouclage par la commune voisine, Jarrier, n'était toujours pas réalisé depuis de nombreuses années, malgré les relances insistantes des deux mairies auprès d'ENEDIS.

Après plusieurs réunions, de longues discussions entre ces trois entités, les propriétaires des terrains concernés par le tracé de la ligne à enterrer, les travaux de bouclage ont été réalisés par le gestionnaire du réseau électrique. Par la suite les travaux d'enfouissement de la ligne HTA sur les Colonnes et les Bottières ont été concrétisés juste avant le début de la saison hivernale. L'enfouissement + le bouclage + la réparation de la ligne HTA entre Jarrier, Fontcouverte et Saint-Pancrace représentent 4500 mètres de câble, 4 postes de transformation remplacés et 1 poste en immeuble modifié, 1870 mètres de ligne aérienne déposés pour un montant total de



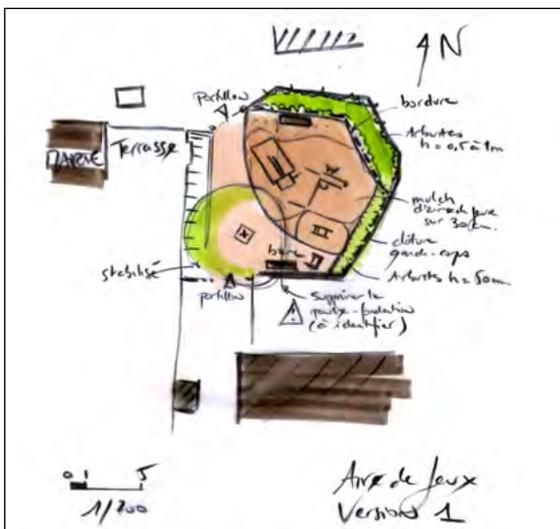
725 000€. Enedis a pris en charge la totalité des dépenses.

# Terrain Mr Roland Truchet

Suite au décès de Mr Roland Truchet et à la mise en vente de sa succession, la municipalité s'est portée acquéreur des parcelles ZT 305 et 230 attenantes au bâtiment de la mairie. C'était en effet une opportunité à ne pas rater, dans la perspective d'un agrandissement de la salle des fêtes et de la création d'un jardin d'enfant.



Cette acquisition au pied levé, après la mise en place d'une procédure de droit de préemption, a pu se réaliser grâce au soutien de l'établissement public foncier local qui porte et finance le projet pour le compte de la commune, qui remboursera cette acquisition sur 6 années sans intérêts. Après le démontage et l'évacuation des cabanes et des déchets entreposés sur cette parcelle, des travaux d'embellissement vont être entrepris en attendant la finalisation d'un projet global visant à installer un jardin d'enfant sur la parcelle ZT 305 et l'équiper de toilettes publiques.



# Remplacement des lampadaires

L'éclairage public est un poste de dépenses énergétiques important pour les collectivités, juste derrière les bâtiments publics. Pour cette raison la rénovation du parc d'éclairage public est un véritable levier pour réaliser des économies d'énergie importantes.

Afin de réduire sa consommation électrique via l'installation de luminaires plus efficaces donc moins énergivores, réduire les nuisances lumineuses et respecter la biodiversité (extinction nocturne, couleurs plus chaudes), la municipalité a décidé le remplacement des halogènes d'ancienne génération par des leds de nouvelle génération.

Ce n'est pas moins de 25 leds qui ont été remplacées au chef-lieu dans un premier temps. 17 892€ : c'est le montant total de cet investissement auquel le Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie a participé à hauteur de 5425€.

## Permis Vinci

À la faveur d'une rencontre avec le responsable de la promotion immobilière de la société Vinci, nous avons engagé une négociation concernant la cession par la commune de plusieurs parcelles situées aux Bottières en contrebas du parking du front de neige, entre l'immeuble le Bochte et le bâtiment de l'office du tourisme. Après plusieurs mois de discussions, de renseignements pris auprès d'organismes, comme les domaines, ou de l'EPFL, la municipalité a donné son accord à la proposition faite par le promoteur.



À compter de cet accord (juillet 2023) et jusqu'au dépôt du permis de construire en décembre 2024, les architectes de Vinci ont travaillé à la réalisation des plans et maquettes qui ont été présentés lors de la réunion publique du 21 mars 2024. Cette réunion organisée par la Municipalité a réuni une soixantaine d'habitants, en présence de Vinci Immobilier et du cabinet d'architecture.

Le permis de construire est en cours d'instruction. Les délais nécessaires à son obtention, y compris le délai de recours des tiers, nous amèneront en août 2025, où nous saurons si le projet est définitivement validé.



# J'aime la nature propre

Organisée par l'ACCA de Saint Pancrace, une opération participative et citoyenne de ramassage des déchets dans la nature, à l'initiative de la Fédération Nationale des Chasseurs et financée par l'Office Français de la biodiversité, a été réalisée courant mars 2024. C'est le 17 mars 2024 qu'une vingtaine de Saint Patines et Saint Patins se sont retrouvés dans la forêt de Saint Pancrace pour un grand nettoyage...



Pneus, PVC, vêtements, bouteilles, encombrants et toutes sortes de déchets ont été ramassés à l'occasion de cette journée.

Au-delà de son objectif environnemental et pédagogique, cette opération a également vocation à favoriser les échanges entre les différents usagers de la nature, au sein du monde rural, pour mieux vivre la nature ensemble.

Merci aux bénévoles qui ont participé ainsi qu'aux organisateurs de cette journée : chasseurs comme non-chasseurs étaient mobilisés ! Rendez-vous en mars 2025 !

## Repas des aînés

Le 07 Décembre 2024 les aînés de la Commune étaient conviés à un moment de convivialité.

Une petite cinquantaine de St Patins a pu profiter d'un repas préparé et servi par le Traiteur Thomasson et son équipe. Après un verre d'apéritif, le velouté de potimarron au foie gras a ouvert le bal. Ont suivi un magret de canard et ses légumes, fromages de nos régions et macaron arrosé de crème anglaise en dessert. Café et Pouss' pendant l'animation musicale de Claude Bouvier ont continué cet après-midi de retrouvailles. Cette année la Municipalité avait décidé d'offrir un mug sérigraphié (Photo de l'église du village) à chaque participant, et une tombola a également été mise en place : tous les invités sont repartis avec un lot.



# Cérémonie du 11 Novembre



Le 11 Novembre est l'occasion de se rassembler pour ne pas oublier les durs moments du passé. Se retrouver autour du Monument aux Morts permet de transmettre aux plus jeunes cette flamme, ces souvenirs de l'Histoire de France. Se remémorer tous les sacrifices qui ont été consentis pour que nous puissions vivre dans un pays libre.

De nombreux St Patins se sont déplacés Place du Souvenir Français. Un vin d'honneur à la salle de la Mairie a clôturé la cérémonie.



# L'année en photos



*Denis à la manoeuvre...*



*Du monde à la réunion publique organisée par la mairie.*



*Changement de trois poteaux incendie, réalisé par Denis.*



Encore beaucoup de monde était réuni pour célébrer la fête des mères.



Dégâts au lotissement les Hauts du Chosalet suite aux intempéries courant janvier 2024.



Comme l'an dernier, la cassure de la forêt a subi des dégâts.



À la sortie de village, de nouveaux gabions ont été installés par le conseil départemental suite aux dégâts de l'hiver.

# Comité des fêtes

À ce jour, l'association du Comité des fêtes rassemble 25 membres actifs + 2 membres d'honneur. En 2024 nous accusons la démission de 2 membres et le décès d'un membre d'honneur : Mr Dompnier Delphin.



2024 a été une année active avec 12 manifestations ou activités différentes et à peu près autant de réunions de préparations.

Sur 12 manifestations proposées cette année 2024, seules 5 ont pour but de dégager des bénéfices, afin de pouvoir organiser les autres manifestations qui sont le repas avec les chasseurs, la galette des rois pour nos aînés, l'arbre de Noël pour les enfants de moins de 10ans de la commune, les concerts, la chasse aux œufs au moment de Pâques... toutes nos manifestations sont destinées aux habitants de Saint-Pancrace, mais aussi aux gens de la vallée, et aux touristes.



Les après-midi récréatifs qui ont été appréciés jusqu'à la fin 2024 sont suspendus par manque de personnes présentes.

En juillet la fête du Gypse reconnue événement d'intérêt communautaire par la 3CMA, a encore grandi de par sa notoriété.

Grâce à l'aide de Mr le Maire, son équipe, les employés communaux, la 3CMA, Montagnicimes, la fondation Placoplatre, les carrières de gypse, nos commerçants, nos entreprises et nos bénévoles c'est une belle réussite bien que ce soit une organisation lourde en mise en place, en énergie, en temps passé...



Les partenariats avec la municipalité pour le projet du sentier des cabanes et le partenariat depuis plusieurs années avec la fondation Placoplatre et les Carrières de Gypse, (situées en partie sur notre commune), les entreprises locales, nous encouragent à poursuivre cette manifestation.

En 2025, nous allons poursuivre le partenariat avec la Municipalité dans le projet du sentier des cabanes qui devrait s'achever d'ici fin 2025. Ce qui nous donne pour objectif de poursuivre l'organisation de cette fête, qui aura lieu les 19 et 20 juillet.



En septembre, nous avons repris nos séances de Yoga animées par Roselyne Piazza. Cette activité rassemble de plus en plus de participants (23 en 2022, 26 en 2023 et 31 à ce jour). Par manque de place lors des séances nous avons pris la décision de ne plus prendre d'inscriptions supplémentaires pour le confort des Yogistes.



À l'occasion d'Octobre Rose, lors de notre repas Beaujolais nous avons fait don de la recette de notre tombola à la ligue contre le cancer. Ce qui représentait un don de 170€.



En 2025 nous reconduirons nos manifestations habituelles tout en essayant d'innover, d'apporter quelques nouveautés. Nous sommes ouverts à toutes vos idées, suggestions, et accueillons à bras ouverts de nouvelles recrues, afin de garder une association vivante et pleine de projets...



J'en terminerai en renouvelant toutes mes félicitations et remerciements à chaque membre et bénévole du comité des fêtes pour leur disponibilité, leur motivation, et leur implication.

*Sandrine pour le Comité des Fêtes de Saint-Pancrace.*

## ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) St Pancrace

### Quelques chiffres sur la Chasse en France.

La Fédération Nationale comprend 13 Fédérations régionales, 94 Fédérations départementales, chacune de ces entités est une association Loi 1901 et a une mission de service public en matière de gestion de la faune sauvage et de ses habitats. Ce sont 1,1 million de pratiquants et 500 000 bénévoles.

L'ACCA a pour but, dans le cadre du code de l'environnement, notamment :

- D'assurer une bonne organisation technique de la chasse.
- De favoriser sur son territoire le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un véritable équilibre agro-sylvo-cynégétique.
- De permettre l'éducation cynégétique de ses membres.
- De mettre en œuvre la régulation des animaux susceptibles d'occasionner des dégâts.
- De veiller au respect des plans de chasse.

À St Pancrace nous comptons une petite vingtaine de chasseurs, habitants de la commune ou non. Certains ont une résidence secondaire depuis quelques années, leur permettant ainsi de demander leur carte de chasse.

Les jours de chasse sont les mercredis, jeudis, samedis, dimanches et jours fériés. Les principaux gibiers que l'on trouve sur la commune sont le chevreuil, le sanglier, le cerf, le lièvre et la bécasse des bois (migrateur).

# Ski Club Jarrier Bottières

Bilan d'une saison 2024/2025 bien remplie pour le jeune comité directeur, élu en juin 2024 lors de l'Assemblée Générale à Saint-Pancrace.



Cette année, plus de soixante licenciés ont pris part à nos activités, encadrés par 10 moniteurs bénévoles et accompagnés de 3 parents volontaires.

Un immense merci aux communes de Saint-Pancrace et de Jarrier pour leur précieux soutien et la mise à disposition de leurs infrastructures.

Une saison riche en événements et en moments de partage ! Nous avons eu la chance d'organiser deux sorties au départ des Bottières, ainsi que deux descentes aux flambeaux à l'occasion des soirées festives « front de neige en fête » des mardis.

Outre les traditionnelles sorties ski du samedi, le programme s'est étoffé avec une sortie ski de fond et biathlon au Chaussy, ainsi qu'une sortie à la patinoire de Valloire. La saison s'est conclue en beauté le 5 avril avec la remise des médailles, un pique-nique convivial et une chasse aux œufs sur les pistes.



En attendant la saison 2025/2026, nous vous donnons rendez-vous le 21 juin à Jarrier pour une soirée créole haute en couleurs et en surprises !

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : [scjb73@gmail.com](mailto:scjb73@gmail.com)

Cet été, le 18 août, l'église de Saint-Pancrace a ouvert ses portes à un événement musical de grande qualité : Gilone Gaubert, violoniste de réputation internationale (violon solo de l'Orchestre Les Talens Lyriques) avait réuni autour d'elle quelques-uns de ses amis tout aussi réputés, pour un concert de musique baroque, sur instruments d'époque : violon, alto, violoncelle et clarinette.

Avec l'écoute très attentive d'un public nombreux, de tous les âges et aussi bien mélomane que non connaisseur, dans le décor baroque magnifique de notre église de village, le concert fut un moment de pur plaisir pour tous.

Nous avons accueilli ce concert qui nous avait été proposé par l'association « Amis de Beaune » dans le cadre de son festival « Musique Baroque en Maurienne ».



## État Civil

Ils sont nés en 2024...

### Naissance

Le 23 juillet 2024

Noah Mermoz,

fil de Mme Tessier Lucie

Anne-Laure et de Mr Mermoz

Guillaume



Baby Shower

Ils se sont dit oui...

### Mariage

Le 06 juillet 2024

Mme Souillard Marion Josiane

et Mr Vouillon Damien André



Ils nous ont quittés...

### Décès

Le 21 octobre 2024

Mr Girard Alain Georges



## Secrétariat de Mairie :

Ouverture : mardi et jeudi de 15h à 18h

Tel : 04.79.64.41.19

Email : [info@mairie-saint-pancrace73.fr](mailto:info@mairie-saint-pancrace73.fr)

Site : [www.mairie-saint-pancrace73.fr](http://www.mairie-saint-pancrace73.fr)



Pour limiter les nuisances sonores liées à l'utilisation d'appareils à moteur (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse ...), nous vous demandons de respecter les plages horaires autorisées, qui sont les suivantes :

Les jours ouvrables : 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

Les samedis : 9h à 12h et de 15h à 19h.

Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h.



La commune procède au ramassage des encombrants, veuillez-vous inscrire en mairie.

Afin de faciliter le déneigement sur notre territoire de notre employé communal, nous invitons les habitants à ne pas stationner sur la voie publique et à élaguer leurs arbres ou arbustes.



Janvier 2025	Février 2025	Mars 2025	Avril 2025
Lun 6 13 20 27	Lun 3 10 17 24	Lun 3 10 17 24 31	Lun 7 14 21 28
Mar 7 14 21 28	Mar 4 11 18 25	Mar 4 11 18 25	Mar 1 8 15 22 29
Mer 1 8 15 22 29	Mer 5 12 19 26	Mer 5 12 19 26	Mer 2 9 16 23 30
Jeu 2 9 16 23 30	Jeu 6 13 20 27	Jeu 6 13 20 27	Jeu 3 10 17 24
Ven 3 10 17 24 31	Ven 7 14 21 28	Ven 7 14 21 28	Ven 4 11 18 25
Sam 4 11 18 25	Sam 1 8 15 22	Sam 1 8 15 22 29	Sam 5 12 19 26
Dim 5 12 19 26	Dim 2 9 16 23	Dim 2 9 16 23 30	Dim 6 13 20 27
Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025
Lun 5 12 19 26	Lun 2 9 16 23 30	Lun 7 14 21 28	Lun 4 11 18 25
Mar 6 13 20 27	Mar 3 10 17 24	Mar 1 8 15 22 29	Mar 5 12 19 26
Mer 7 14 21 28	Mer 4 11 18 25	Mer 2 9 16 23 30	Mer 6 13 20 27
Jeu 1 8 15 22 29	Jeu 5 12 19 26	Jeu 3 10 17 24 31	Jeu 7 14 21 28
Ven 2 9 16 23 30	Ven 6 13 20 27	Ven 4 11 18 25	Ven 1 8 15 22 29
Sam 3 10 17 24 31	Sam 7 14 21 28	Sam 5 12 19 26	Sam 2 9 16 23 30
Dim 4 11 18 25	Dim 1 8 15 22 29	Dim 6 13 20 27	Dim 3 10 17 24 31
Septembre 2025	Octobre 2025	Novembre 2025	Décembre 2025
Lun 1 8 15 22 29	Lun 6 13 20 27	Lun 3 10 17 24	Lun 1 8 15 22 29
Mar 2 9 16 23 30	Mar 7 14 21 28	Mar 4 11 18 25	Mar 2 9 16 23 30
Mer 3 10 17 24	Mer 1 8 15 22 29	Mer 5 12 19 26	Mer 3 10 17 24 31
Jeu 4 11 18 25	Jeu 2 9 16 23 30	Jeu 6 13 20 27	Jeu 4 11 18 25
Ven 5 12 19 26	Ven 3 10 17 24 31	Ven 7 14 21 28	Ven 5 12 19 26
Sam 6 13 20 27	Sam 4 11 18 25	Sam 1 8 15 22 29	Sam 6 13 20 27
Dim 7 14 21 28	Dim 5 12 19 26	Dim 2 9 16 23 30	Dim 7 14 21 28



[www.mairie-saint-pancrace73.fr](http://www.mairie-saint-pancrace73.fr)

CRÉATION&IMPRESSION : IMPRIMERIE SALOMON© SAVOIE | 26535-0324 Ne pas jeter sur la voie publique.